

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 12 DECEMBRE 2006

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 12 DECEMBRE 2006

L'an deux mille six et le douze du mois de décembre à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire « Salon-Etang de Berre-Durance » se sont réunis à la salle des Archives de la Poudrerie à Saint-Chamas, sur la convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur Michel TONON, Président de la Communauté d'Agglomération « Salon-Etang de Berre-Durance ».

Etaient présents à cette Assemblée, tous les Conseillers Communautaires à l'exception de :

Mme Colette ALLA
M. Serge ANDREONI

ayant donné mandat à M. René GILBERT,
présent puis ayant donné mandat à M. Henri OUDET à
compter de la question n°48

M. Patrick APPARICIO
M. Jean ARNAUD
M. Gérard BERTRAND
M. Alain BREMOND
M. Jean-Claude CARLO
Mme Maryse CHAPELOT-MARTINO
Mme Sylvie CHICHE
M. Michel FAYMAN
M. Gérard FRISONI

ayant donné mandat à Mme Michèle ESPERANDIEU,
ayant donné mandat à M. Daniel CONTE,
ayant donné mandat à M. Stéphane MARCHE,
ayant donné mandat à M. Paul BERNARD,
ayant donné mandat à M. Didier DEBARGE,
ayant donné mandat à M. Michel TONON,
ayant donné mandat à M. Francis PRIVAT,
ayant donné mandat à Mme Laurence MONET,
ayant donné mandat à M. Serge ANDREONI puis à Mme
Simone PORTOGHESE à compter de la question n°48,

Mme Corinne LUCCHINI
M. Angelo MARASA
M. Maurice MERENDOL
M. Pascal MONTECOT
M. Michel PROREL
M. Christian RAPAUD
M. Jacques SIBILLI
Mme Corine SILVY
Mme Liliane SILVY
M. Michel STRAUDO
Mme Jacqueline THENOUX
M. Dominique TIERCE

ayant donné mandat à M. Daniel DE SIO,
ayant donné mandat à Mme Odette GORET,
ayant donné mandat à M. Robert COSTE,
ayant donné mandat à M. Jean SCHOLLHAMMER,
ayant donné mandat à Mme Michèle BLANC,
ayant donné mandat à M. André CAMPAGNE,
ayant donné mandat à Mme Claude LE FOULGOC,
ayant donné mandat à M. Olivier GUIROU,
ayant donné mandat à M. Sauveur RIBATTI,
ayant donné mandat à M. Jean-Pierre GUILLAUME,
ayant donné mandat à M. Paul VIDEAU,
ayant donné mandat à M. Michel CREON.

Etaient absents :

Mesdames : Gabrielle BOULANGER, Claude GIANNARELLI

Messieurs : Sylvain BEAUME, Guy DEGLIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MARCHE

Monsieur René GIMET, Vice-Président d'Agglopoie Provence et Maire de Saint-Chamas, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant à la Poudrerie de Saint Chamas.

Le Président Michel TONON propose une minute de silence à la mémoire de Monsieur Alain RUAULT, Vice-Président d'Agglopoie Provence et Maire de La Barben, décédé le 25 novembre 2006.

Après appel des Conseillers Communautaires par le secrétaire de séance, M. MARCHE, le Président, Michel TONON, ouvre la séance.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire accepte de rajouter une question à l'ordre du jour relative à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Le Président explique par ailleurs, le retrait des questions n°4 (Election des membres de la CLETC), n°44 (délibération d'adhésion au SIA rapportée) et n°50 (Avenant n°1 de transfert pour le service des transports pour ramassage scolaire circuit 056).

Le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité des 72 présents ou représentés, le procès-verbal du Conseil Communautaire du 24 octobre 2006.

1. Installation d'une Conseillère Communautaire

Il est procédé à l'installation de Madame Michèle FRANCOIS en tant que Conseillère Communautaire représentante de la commune de Lançon-Provence, en remplacement de Monsieur GLINEUR, décédé.

2. PDU : Présentation des scénarios

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de valider les scénarios du Plan de Déplacements Urbains.

Un CD explicatif a été remis à chaque Conseiller Communautaire.

3. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (question supplémentaire)

Le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve les conditions de dépôt des listes proposées par le Président et désigne à l'unanimité des 72 membres présents ou représentés :

- en qualité de membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Monsieur Paul BERNARD
 - Monsieur Paul MAURIN
 - Monsieur Gérard FRISONI
 - Monsieur Jean SCHOLLHAMMER
 - Monsieur Jacques SIBILLI
- en qualité de membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :
 - Monsieur Gilbert CATTANEO
 - Monsieur Rémy FABRE
 - Monsieur Olivier GUIROU
 - Monsieur Jean-Pierre GUILLAUME
 - Monsieur Jean-Luc VASSEROT-MERLE

4. Election des membres de la CLETC

Question retirée.

5. FINANCES : Décision Modificative n°3 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2006 du Budget Principal telle que présentée :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

21	2188	812 Autres immobilisations corporelles	6 936 800,00
21 Immobilisations corporelles			6 936 800,00

TOTAL	6 936 800,00
--------------	---------------------

RECETTES

Chapitre	compte	fonction	
13	1321	833 Subv etat et etablisements nationaux	24 600,00
13	1322	833 Subvention région	16 200,00
13 Subventions d'investissement			40 800,00
16	1641	020 Emprunts	6 896 000,00
16 Dette			6 896 000,00

TOTAL	6 936 800,00
--------------	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Depenses

Chapitre	compte		
	611	812 Prestations de service	2 250 000,00
011	6281	33 concours divers	1 200,00
011	6288	33 autres	5 250,00
011	Charges à caractère general		2 256 450,00
65	6554	833 Cont organismes de regroupement	
65	6574	33 Subventions aux associations	-1 450,00
65	65734	33 subventions aux communes	-5 000,00
65	Autres charges de gestion courante		-6 450,00
67	678	421 Subv déquip région	
67	678	422 Subv déquip Départ	
67	6748	833 Autre subv exceptionnelle	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00
022	022	01 Dépenses imprévues	-2 250 000,00
022	depenses imprévues		-2 250 000,00

TOTAL	0,00
--------------	-------------

6. FINANCES - Décision Modificative n° 2 – Budget Eau

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2006 du Budget Eau telle que présentée.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Chapitre	compte		
13	1313	Subv déquip département	144 125,00
14	1311	Etab pub nationaux	5 500,00
13		Subventions d'équipement	149 625,00
16	1641	Emprunts	-149 625,00
16		Dette	-149 625,00
		Total	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	compte		
618		Divers	-5 000,00
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	-5 000,00
67	678	Charges exceptionnelles	5 000,00
67		Dotations	5 000,00
		TOTAL	0,00

7. FINANCES : Décision Modificative n° 2 - Budget Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2006 du Budget Assainissement telle que présentée :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Chapitre	compte		
13	1313	Subv déquip département	70 000,00
13		Subventions d'équipement	70 000,00
16	1641	Emprunts	-70 000,00
16		Dette	-70 000,00
		Total	0,00

8. FINANCES : Décision Modificative n° 1 - Budget Transports

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2006 du Budget Transports telle que présentée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Depenses

Chapitre compte

011	6231	Annonces et insertions	-22 000,00
011	617	Etudes et recherches	-30 000,00
011		Charges à caractère général	-52 000,00
65	65733	Participation département	240 000,00
65	65737	Autres établissements publics locaux	108 000,00
65		Autres charges de gestion courante	348 000,00
022	022	Dépenses imprévues	-546 000,00
022		depenses imprévues	-546 000,00
TOTAL			-250 000,00

Recettes

Chapitre compte

73	734	Versement transport	-250 000,00
73		Produit de la fiscalité	-250 000,00
TOTAL			-250 000,00

9. FINANCES : Décision Modificative n° 2 - Budget Zones d'Activités

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2006 du Budget Zones d'Activités telle que présentée :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre compte

TOTAL	0,00
--------------	-------------

RECETTES

040	3351	Terrains en cours	908 000,00
040		Operations inter section	908 000,00
16	1641	Emprunts en euros	-908 000,00
16		Emprunt et dette	-908 000,00

TOTAL	0,00
--------------	-------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre compte

042	7133	Variation en cours de production	908 000,00
042		Operations inter section	908 000,00

TOTAL	908 000,00
--------------	-------------------

RECETTES

70	7015	Ventes de terrains	908 000,00
70		Ventes de produits fabriqués	908 000,00
77	774	Subventions	
77		produits exceptionnels	0,00

TOTAL	908 000,00
--------------	-------------------

10. FINANCES : Admission en non valeur 1 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 496,42 €.

11. FINANCES : Admission en non valeur 2 – Budget Principal

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 83,85 €.

12. FINANCES : Admission en non valeur 1 – Budget Eau Potable

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 1209,15 €.

13. FINANCES : Admission en non valeur 2 – Budget Eau Potable

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 53,46 €.

14. FINANCES : Admission en non valeur – Budget Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à admettre en non valeur les titres présentés pour un montant de 588,50 €.

15. FINANCES : Placement de trésorerie auprès du Trésor Public

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à signer le contrat à intervenir avec le Trésor Public pour placer sur un compte à terme pour une durée d'un an, le produit de la cession du terrain situé à Euroflory vendu à l'entreprise Rector.

16. FINANCES : Commune de Salon de Provence – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes éligibles à la DSU – Mise en conformité du carrefour à feux du Pont d'Avignon

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune de Salon de Provence, au titre des fonds de concours à l'équipement des communes éligibles à la DSU, une subvention d'un montant de 31 606 €.

17. FINANCES – Commune de Lamanon – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales – travaux place et parvis de l'Eglise et quartier Grand Mas d'Audier

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune de Lamanon au titre des fonds de concours aux communes rurales pour l'année 2006 les aides d'un montant de 34 187,65 €.

18. FINANCES – Commune de Lamanon – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales – Voirie du « Pont du Canal »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune de Lamanon, au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 5.740 €.

19. FINANCES – Commune de Vernègues – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la commune de Vernègues, au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, une aide d'un montant de 19 394 €.

20. FINANCES – Commune de Vernègues – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale – Clos de l'Héritière voirie et eau pluviale

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la commune de Vernègues, au titre des fonds de concours à la voirie rurale pour l'année 2006, une aide d'un montant de 3.232 €.

21. FINANCES – Commune de La Fare les Oliviers – Exercice 2006 : attributions de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la commune de la Fare, au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 121 760 € H.T.

22. FINANCES – Commune de Lançon Provence – Exercice 2006 : attributions de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la commune de Lançon Provence au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 147 836 €.

23. FINANCES – Commune de Berre l'Etang – Exercice 2006 : attributions de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes éligibles à la DSU.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune de Berre l'Etang au titre des fonds de concours à l'équipement des communes éligibles à la DSU, pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 708 587 €.

24. FINANCES – Commune de Berre l'Etang – Exercice 2006 : attributions de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune de Berre l'Etang au titre des fonds de concours des communes urbaines pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 598 431 €.

25. FINANCES – Commune d'Aurons – Exercice 2006 : attributions de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le 1^{er} Vice-Président à attribuer à la Commune d'Aurons au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006 une attribution d'un montant de 4 400 €.

26. EAU ASSAINISSEMENT – Commune d'Alleins : Délégation de Service Public de production et de distribution de l'Eau Potable

Le Conseil Communautaire après lecture intégrale du rapport de présentation par le Président Michel TONON, à l'unanimité des 71 membres présents (Monsieur Yves FABRE Maire d'Alleins ayant quitté temporairement la séance) ou représentés approuve le choix de la société SAUR France comme délégataire du service public de production, stockage et distribution d'eau potable sur le territoire de la commune d'Alleins, approuve le projet de contrat et autorise le Président à signer ce contrat, approuve le projet de règlement de service ayant vocation à s'appliquer à compter de l'entrée en vigueur du nouveau contrat soit le 1er janvier 2007.

27. EAU ASSAINISSEMENT – Commune d’Alleins : Délégation de Service Public de l’Assainissement collectif

Le Conseil Communautaire après lecture intégrale du rapport de présentation par le Président Michel TONON, à l’unanimité des 71 membres présents (Monsieur Yves FABRE Maire d’Alleins ayant quitté temporairement la séance) ou représentés approuve le choix de la Société SAUR France comme délégataire du service public de l’assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de la commune d’Alleins, approuve le projet de contrat du service public et autorise le Président à signer ce contrat et procéder aux formalités nécessaires pour le rendre exécutoire, approuve le projet de règlement de service qui a vocation à s’appliquer à compter de l’entrée en vigueur du nouveau contrat soit le 1^{er} janvier 2007.

28. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Barben: Délégation de Service Public de production et de distribution de l’Eau Potable

Le Conseil Communautaire après lecture intégrale du rapport de présentation par le Président Michel TONON, à l’unanimité des 71 membres présents (Monsieur Yves FABRE Maire d’Alleins ayant quitté temporairement la séance) ou représentés approuve le choix de la Société SEM comme délégataire du service public de production, stockage et distribution d’eau potable sur le territoire de la commune de la Barben, approuve le projet de contrat du service public de production, stockage et distribution d’eau potable sur le territoire de la commune de La Barben, autorise le Président à signer ce contrat et à procéder aux formalités nécessaires pour le rendre exécutoire, approuve le projet de règlement de service qui a vocation à s’appliquer à compter de l’entrée en vigueur du nouveau contrat soit le 1^{er} janvier 2007.

29. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Barben: Délégation de Service Public de l’Assainissement collectif

Le Conseil Communautaire après lecture intégrale du rapport de présentation par le Président Michel TONON, à l’unanimité des 71 membres présents (Monsieur Yves FABRE Maire d’Alleins ayant quitté temporairement la séance) ou représentés approuve le choix de la Société SEM comme délégataire du service public de l’assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de la commune de La Barben, approuve le projet de contrat du service public de l’assainissement collectif, autorise le Président à signer ce contrat et procéder aux formalités nécessaires pour le rendre exécutoire, approuve le projet de règlement de service qui a vocation à s’appliquer à compter de l’entrée en vigueur du nouveau contrat soit le 1^{er} janvier 2007.

30. EAU ASSAINISSEMENT – Commune d’Alleins : surtaxe Eau Potable

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l’unanimité des membres présents ou représentés approuve l’instauration de la surtaxe eau potable au 1^{er} janvier 2007 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l’eau et à l’Assainissement à signer tout document relatif à ce dossier.

L’instauration de cette surtaxe n’entraînera pas d’incidence financière sur le prix de la facture d’eau (eau potable et eaux usées) pour les usagers de la commune.

31. EAU ASSAINISSEMENT – Commune d’Alleins : surtaxe Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l’unanimité des membres présents ou représentés approuve l’instauration de la surtaxe assainissement au 1^{er} janvier 2007 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l’eau et à l’Assainissement à signer tout document relatif à ce dossier.

L’instauration de cette surtaxe n’entraînera pas d’incidence financière sur le prix de la facture d’eau (eau potable et eaux usées) pour les usagers de la commune.

32. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Barben : surtaxe Eau Potable

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l’unanimité des membres présents ou représentés approuve l’instauration de la surtaxe eau potable au 1^{er} janvier 2007 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l’eau et à l’Assainissement à signer tout document relatif à ce dossier.

L’instauration de cette surtaxe n’entraînera pas d’incidence financière sur le prix de la facture d’eau (eau potable et eaux usées) pour les usagers de la commune.

33. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Barben : surtaxe Assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve l'instauration de la surtaxe assainissement au 1^{er} janvier 2007 et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer tout document relatif à ce dossier.

L'instauration de cette surtaxe n'entraînera pas d'incidence financière sur le prix de la facture d'eau (eau potable et eaux usées) pour les usagers de la commune.

34. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Barben : Convention de prestation de service entre la Commune et la Communauté d'Agglomération : complément à la délibération n°037/04 du 30 mars 2004

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'apporter à la délibération n°037/04 du 30 mars 2004 le complément tel que présenté (montant actualisable chaque année en fonction de l'évolution du prix à la consommation).

35. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Berre l'Etang : Avenant n°1 au groupement de commandes relatif à l'aménagement d'un Parc Urbain sur le site de l'ancien base aéronavale

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement, à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'aménagement du Parc Urbain sur le site de l'ancienne base aéronavale sur la commune de Berre l'Etang.

36. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Berre l'Etang : Avenant n°1 au groupement de commandes relatif à l'aménagement d'une zone d'activités tertiaires

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'aménagement d'une zone d'activités tertiaires sur la commune de Berre l'Etang.

37. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Fare les Oliviers : Avenant n°1 au contrat de fourniture d'eau brute avec la Société du Canal de Provence

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer l'avenant n°1.

38. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de La Fare les Oliviers : Avenant n°1 au groupement de commandes relatif à la construction du nouveau cimetière

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'assainissement à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour la construction du nouveau cimetière sur la commune de La Fare les Oliviers

39. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Lamanon : Travaux de branchements – Lotissement Les Barres

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à solliciter les partenaires financiers pour l'opération susvisée.

40. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Lançon Provence : Travaux d'extension de réseaux d'eau potable sis Chemin Sallier et Chemin du Vallon des Muets

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le

Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à solliciter les partenaires financiers pour l'opération susvisée.

41. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Lançon Provence : Convention d'aménagement et de financement de la « Résidence La Coste 2 »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer la convention susvisée et tout document au dossier.

42. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Pélissanne : Avenant n°1 au groupement de commandes relatif aux travaux de réfection de l'avenue des Raplaous

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'aménagement de l'avenue des Raplaous, sur la commune de Pélissanne

43. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Sénas : perception de la PRE (Participation pour Raccord à l'Egout) par la SAUR

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et à l'Assainissement à signer l'avenant n°1 d'encaissement et de reversement fixant les conditions de la PRE et tout document relatif au dossier

44. EAU ASSAINISSEMENT – Commune de Velaux : SIA : délibération d'adhésion rapportée

Question retirée

45. DECHETS : Convention transactionnelle entre Agglopoles Provence et la SOMEDIS relative au litige lié à la dissolution de la DSP du CET de la Vautubière

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à la collecte et l'élimination des déchets à signer la convention transactionnelle avec la SOMEDIS.

46. DECHETS : Convention transactionnelle entre Agglopoles Provence et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix relative aux conséquences de la dissolution du SITOM et de la passation d'une nouvelle DSP pour le CET de la Vautubière

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à la collecte et l'élimination des déchets à signer la convention transactionnelle avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix relative aux conséquences de la dissolution du SITOM et de la passation d'une nouvelle DSP pour le CET de la Vautubière.

47. TRANSPORTS : Lancement de la Délégation de Services Publics pour l'exploitation du réseau de transport urbain de la Communauté d'Agglomération

Le Conseil Communautaire après lecture intégrale du rapport de présentation par le Président Michel TONON, à l'unanimité des 72 membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux Transports à lancer la procédure de publicité et à effectuer toutes diligences utiles ainsi qu'à engager les discussions avec le ou les candidats admis à présenter une offre.

48. TRANSPORTS : Tarification des transports scolaires

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre MAGGI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux Transports à maintenir les mêmes tarifs scolaires que 2005-2006

49. TRANSPORTS : Charte interopérabilité des systèmes billettiques en Provence Alpes Côte d'Azur

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Jean-Pierre MAGGI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué au Transports à signer la Charte d'Interopérabilité des systèmes billettiques en Provence Alpes Côte d'Azur

50. TRANSPORTS : Service des transports pour ramassage scolaire – Marché à bons de commande – Appel d'Offres ouvert par lots séparés – Lot n°2 transport Sénas-Salon de Provence Circuit 056- avenant n°1 de transfert

Question retirée.

51. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Commune de Berre l'Etang : attribution d'un fonds de concours économie au titre de l'année 2006

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'attribuer une subvention de 150 000 € et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à signer tous les documents afférents à la convention.

52. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Commune Lançon Provence : attribution d'un fonds de concours économie au titre de l'année 2006

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'attribuer une subvention de 22.808 € et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à signer tous les documents afférents.

53. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Commune de Saint Chamas : attribution d'un fonds de concours économie au titre de l'année 2006

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'attribuer une subvention de 74.850 € et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à signer tous les documents afférents.

54. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Convention de partenariat avec l'association PEGASE PACA, futur pôle de compétitivité : « Solutions Aéronautiques et Spatiales Innovantes pour la protection et la mise en relation des hommes et des territoires »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à signer la convention relative à ce partenariat ou tout autre document relatif au dossier

55. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Demande de subventions pour le programme de requalification du Parc d'Activités de la Gandonne à Salon de Provence

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à solliciter les partenaires financiers et à signer les documents relatifs à ce dossier

56. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Acquisition d'une propriété sur le Parc d'Activités d'Euroflory à Berre l'Etang

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président René GIMET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Economie à acquérir la propriété de M. TIMERIDJET et à signer les actes relatifs à ce dossier.

57. EMPLOI - Convention de partenariat avec la mission locale du Pays Salonais pour l'organisation des « 6 mois pour l'emploi »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Gilbert CATTANEO et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention de partenariat et tous les documents inhérents à ce dossier

58. ENVIRONNEMENT – PIDAF Communautaire Saint-Chamas, La Fare, Lançon : Programme Forestier Sapeurs 2007

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de valider ce programme et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter le Conseil Général des Bouches-du-Rhône afin qu'il le finance et le réalise.

59. ENVIRONNEMENT – PIDAF Communautaire Saint-Chamas, La Fare, Lançon - Demande de subvention au Conseil Régional PACA pour une mission d'assistance technique au PIDAF avec l'ONF pour l'année 2007

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter auprès du Conseil Régional PACA une subvention au taux le plus élevé pour la mission d'assistance technique confiée à l'ONF.

60. ENVIRONNEMENT – PIDAF Communautaire Saint-Chamas, La Fare, Lançon : Programme de travaux DFCl année 2007 – Demande de subvention

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve le programme présenté et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter l'attribution d'aides publiques.

61. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Plan de Financement sur 3 ans du SCOT d'Agglopoie Provence : pièce constitutive du dossier de demande de subvention à l'Etat

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve le plan de financement du SCOT et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer les documents relatifs à la constitution de ce dossier.

62. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Extension de la convention partenariale avec l'ADIL 13

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention partenariale entre l'ADIL 13 et Agglopoie Provence.

63. ENFANCE – JEUNESSE : Subventions aux associations enfance jeunesse

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise :

- Dans le cadre du contrat éducatif local 2005 à verser les subventions aux associations suivantes :

NOM DU BENEFICIAIRE	ACTIVITE	TOTAL EN €
Association OMSCS ALLEINS	Sport, culture et social	1 000, 00 €
Association Vivons Ensemble MALLEMORT	Education populaire et sociale	900,00 €
Association Les pêcheurs Tranquilles MALLEMORT	SPORT, CULTURE ET SOCIAL	300 ,00 €
Association Les Yama bushi ALLEINS	SPORT	300 ,00 €

2 - Dans le cadre des actions qualitatives du contrat enfance inscrites au budget 2006, à verser la subvention suivante :

NOM DU BENEFICIAIRE	ACTIVITE	TOTAL EN €
Association Familles Rurales de Sénas - Relais Assistantes Maternelle	Petite enfance	6 000,00 €

64. ENFANCE – JEUNESSE : Modification du règlement intérieur des Cytises

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le Président ou le Vice-Président délégué à modifier de l'article I du règlement intérieur afin de répondre aux besoins d'organisation sur les différentes périodes de l'année et d'harmoniser les tranches d'âge. Le centre sera donc ouvert, pour les séjours, aux enfants de 6 à 15 ans toute l'année

65. Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération en date du 6 mai 2002 modifiée en date du 30 mars 2004 :

- ❖ 182/06 Création d'une régie de recettes pour les Autobus Auréliens
- ❖ 183/06 Marché de travaux pour la mise en sécurité des vannes et sorties basses pompier sur huit citernes DFCI – Avenant n°1
- ❖ 184/06 Fourniture d'objets promotionnels logotypes Agglopoie Provence Lot n°3 - SCCV
- ❖ 185/06 Fourniture d'objets promotionnels logotypes Agglopoie Provence Lot n°4 - POKEE
- ❖ 186/06 Fourniture d'objets promotionnels logotypes Agglopoie Provence Lot n°6 – AZIMUT GRAPHICS
- ❖ 187/06 Convention d'animation avec l'association ASLYA
- ❖ 188/06 Conception, création et exécution graphique de divers supports de communication relatifs aux dispositifs et actions mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération – Signe des Temps
- ❖ 189/06 Fourniture de carburants à la pompe au moyen de cartes accréditives pour les véhicules - Total
- ❖ 190/06 Mission d'assistance juridique – Procédure de DSP Transports urbains – Cabinet Légitima
- ❖ 191/06 Convention pour des activités sportives pour les enfants du CLSH – Association Bad'n CO
- ❖ 192/06 Programme d'échange entre les enfants du CLSH et les enfants du centre les « Cyprès »
- ❖ 193/06 Travaux de remise en état des clôtures et des portails des déchèteries de Rognac et de Pélissanne – API CONTROL
- ❖ 194/06 Mission de contrôle technique en vue de la construction d'un quai de transfert des déchets sur la Commune de Mallemort – Norisko Construction
- ❖ 195/06 Convention d'abonnement de vérification périodique pour la chaufferie gaz de la piscine Claude Jouve - Qualiconsult
- ❖ 196/06 Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé en vue de la construction d'un quai de transfert des déchets sur la Commune de Mallemort – Norisko Coordination
- ❖ 197/06 Prestations de service location matériel pour le spectacle dans le cadre des rencontres intercommunales de la culture - Texen
- ❖ 198/06 Transport en car d'enfants à l'occasion de l'exposition Solotareff – Trans Azur
- ❖ 199/06 Mission d'assistance technique, juridique, économique et fiscale pour la mise en œuvre des procédures de délégation de service public eau et assainissement avec SOGREA
- ❖ 200/06 Acquisition et/ou location de colonnes de grande capacité et à large ouverture avec SITA SUD
- ❖ 201/06 Mission d'assistance et maîtrise d'ouvrage – Mise en conformité des stations d'épuration de Vernègues Village et Vernègues Cazan avec EYSSERIC

- ❖ 202/06 Assistance technique et financière pour une procédure de Délégation de Service Public avec Trans ID
- ❖ 203/06 Contrat de maintenance des systèmes hydrauliques de la piscine Claude Jouve avec MADIS
- ❖ 204/06 Convention pour la reconduction Symantec Antivirus avec ABSYS
- ❖ 205/06 Convention de mise à disposition de matériel Vertical électrique de 10 m avec Mediac UP
- ❖ 206/06 Mission géotechnique ayant pour objet de vérifier la structure de la chaussée sur la ZAC de la Gandonne avec CEBTP
- ❖ 207/06 Etude de sol sur la future zone d'implantation du quai de transfert des déchets sur la Commune de Mallemort avec Géotec
- ❖ 208/06 Atelier contes et bricolages pour les enfants du CLSH avec l'association « Contes et Bricolages »
- ❖ 209/06 Contrat de maintenance « Bronze » de l'onduleur de la piscine Claude Jouve avec Chloride France
- ❖ 210/06 Contrat de surveillance électronique avec TELSUD S.A pour les locaux de l'antenne de Mallemort
- ❖ 211/06 Abonnement Business Internet Solution BI Classic 2M avec France TELECOM – Siège de la Communauté d'Agglomération

SALON DE PROVENCE, le 19 décembre 2006

Michel TONON,
Président d'Agglopoles Provence
Maire de Salon de Provence